

**ARRÊTÉ DEP-2025-551 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION DE NIVEAU 4 TECHNICIEN(NE) ASCENSORISTE
(SERVICE ET MODERNISATION)**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2006 portant création du certificat de spécialisation de niveau 4 Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation) ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1001 nommant les présidents de jurys du certificat de spécialisation de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat de spécialisation de niveau 4 Technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation) pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Réda FARAH, inspecteur de l'Education nationale

Vice-président :

Monsieur Alain MESLIER, professionnel

Enseignants :

Monsieur Ahmed BENNACER

Monsieur Ioan CRISAN

Monsieur Yassine DAHMANE

Madame Lauriane DULOVIC

Monsieur Lamine HAMI

Monsieur Fabrice MORVAN

Professionnels :

Monsieur Gérald BURTUN

Monsieur Michel CARPENTIER

Monsieur Stéphane CHAMPERNEAU

Monsieur Jean-Luc DE TAVERNIER

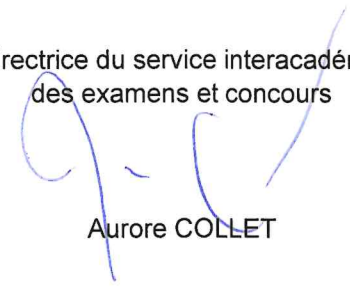
Monsieur Dominique DUSART

Monsieur Roderick HANNON

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET